



SMV

Formation Audit Conseil

RESSOURCES HUMAINES

GEPP

La Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

DUREE :

1 jour

PUBLIC :

Personnel RH

PREREQUIS :

Travailler dans un environnement RH

OBJECTIFS

PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Se représenter les axes méthodologiques et les différents outils d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Identifier la sémantique liée à la GEPP / GPEC
- Se familiariser avec les outils opérationnels de la démarche
- Connaître les dispositifs de formation à la disposition des salariés
- Maîtriser la notion complexe de compétence
- Comprendre les enjeux stratégiques d'une démarche de GEPP / GPEC

MOYENS

PEDAGOGIQUES :

Alternance d'apports théoriques et pratiques
Moyens humains : formateur expert dans le domaine

NOTRE PLUS

SMV ACADEMY :

Notre formateur vous accompagne avant, pendant et après la formation

🔍 LA GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS

- ▶ Définition de la notion
- ▶ Enjeux et motivation de l'entreprise
- ▶ Principes, objectifs et modalités de mise en œuvre
- ▶ Processus de la démarche (vue d'ensemble du processus, étude, action et évaluation de la démarche globale)
- ▶ Glossaire de la GEPP et illustration pratique

🔍 LA NOTION DE COMPETENCE

- ▶ Les quatre niveaux de compétences :
 - Individuelle
 - Collective
 - Organisationnelle
 - Territoriale
- ▶ Les interactions entre les différents niveaux de compétences
- ▶ Compétence, talent et haut-potentiel : comment les faire cohabiter en entreprise

🔍 LES OUTILS OPERATIONNELS DE LA GEPP

- ▶ Les entretiens de la compétence (entretien annuel d'évaluation, entretien professionnel, entretien professionnel 45, entretien de seconde partie de carrière, bilan d'étape professionnel)
- ▶ Les référentiels métiers et référentiels de compétences
- ▶ La cartographie des métiers
- ▶ Le recrutement
- ▶ La mobilité
- ▶ La formation

🔍 LE PILOTAGE DE LA FORMATION EN ENTREPRISE

- ▶ Principes généraux de la formation professionnelle (catégories d'action et développement des compétences, actions de formation, modalités de réalisation, dispensateurs de formation, modalités pour les salariés, prise en charge financière et obligation de l'employeur)
- ▶ Les dispositifs de formation (CPF, CEP, VAE, bilan de compétences, projet de transition professionnel, Pro-A et PMSMP)
- ▶ Les outils de l'entreprise : plan de développement des compétences (méthodologie, planification, organisation et pilotage du budget)
- ▶ Focus sur les nouveaux acteurs de la formation (France Compétences, les opérateurs de compétences)

- **Evaluation de fin de formation**

V1. 22/05/2021